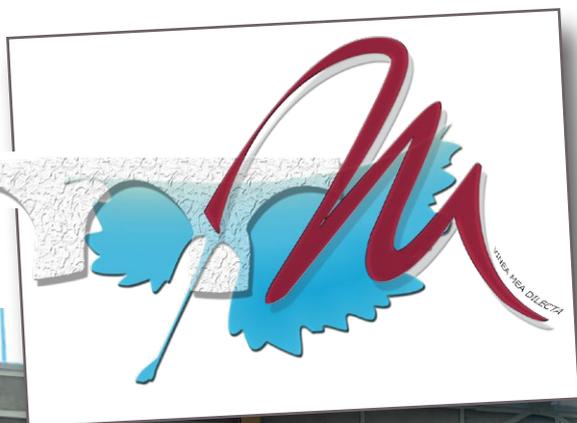


Mouzillon



06

*Soirée théâtre vendredi 7 février
au bénéfice de Sport Mouzillon Séniors*



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

L'adresse : UN ENJEU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

► CONTEXTE

Avec l'aide de la Poste, la Commune a effectué une démarche d'adressage. En effet, aujourd'hui l'adresse acquiert une dimension d'intérêt général :

- Services d'urgence
- Arrivée des technologies de géo-positionnement
- Développement du e-commerce
- Déploiement à venir de la fibre optique

► LE PRINCIPE

Afin de privilégier la sécurité des habitants, de permettre les développements économiques, démographiques et numériques, la dénomination des rues et le numérotage de chaque habitation deviennent une obligation. Elle sera effective à partir du deuxième semestre de cette année. Les noms de rue seront votés lors du prochain conseil municipal.

Il est à souligner que le nom des lieux-dits ou villages sera toujours indiqué sur votre adresse.

► L'ACCOMPAGNEMENT

Votre facteur vous remettra un pli contenant :

- Votre nouveau libellé d'adresse et votre plaque
- Votre certificat de numérotation
- Des conseils pour effectuer vos démarches administratives
- Des cartes de changement d'adresse
- Des conseils pour poser votre nouvelle plaque

Ligne 1 : Identité du destinataire :

Civilité, Titre ou Qualité + Prénom et Nom

Ligne 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise : N° d'appartement ou n° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage

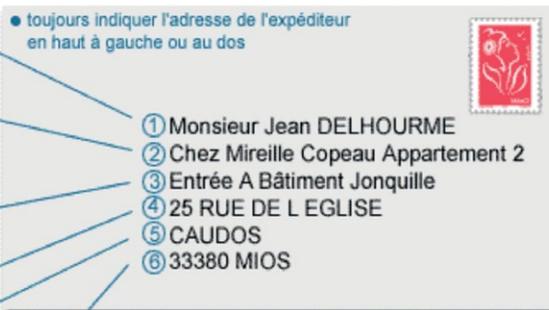
Ligne 3 : Complément d'identification du point géographique : Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment, Résidence...

Ligne 4 : N° et LIBELLÉ DE LA VOIE

Ligne 5 : LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION (par exemple : poste restante, boîte postale, ...)

Ligne 6 : CODE POSTAL et LOCALITÉ DE DESTINATION

• toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRE

Mme Favreau
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard et Charnet
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44

LUXOPUNCTURE

Mme Botton-Amiot
07 66 59 73 77

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 FÉVRIER 2020
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE MARS 2020.**

Nous vous ré-informons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Le Maire

Patrick Baleyrier**04**

MOUZILLON VOUS INFORME

05

VIVRE À MOUZILLON

08

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

11MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**12**

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Travaux en janvier à Naiadolis,
en juin à Divaquatic
p. 11**



Après la cérémonie des vœux qui a permis de retracer un bilan de trois mandats et qui s'est passée dans une ambiance chaleureuse, le travail reste dense. Le PLU est entré dans sa phase finale et il demande encore une réflexion approfondie sur la réglementation. Il devrait être présenté au Conseil Municipal en février. Pour ce qui est de le faire arrêter avant les élections, le choix n'est pas encore fait car il faut tenir compte des délais administratifs pour le présenter aux personnes publiques associées. Parmi ces dernières il y a le Scot, dont l'assemblée dont il dépend, à savoir le syndicat du Pays du Vignoble Nantais, risque de ne pas être constituée avant juin. Nous recherchons les meilleures solutions pour ne pas trop retarder la date d'approbation, donc le moment où le nouveau PLU pourra s'appliquer, qui sera obligatoirement dans le prochain mandat.

“ En attendant ce document d'urbanisme s'élabore, avec en perspective, ce que peut être la philosophie du PLU intercommunal qui sera travaillé dès le début du mandat suivant. Il est plus qu'important que les aménagements de nos communes soient intégrés à une vision globale de notre territoire. ”

Le travail sur la numérotation des rues et la dénomination de certaines d'entre elles se poursuit et l'application du nouveau principe se fera après les élections.

Nous avons reçu un diagnostic de l'état de l'église. Sans être catastrophique, le bilan est sérieux. La première urgence est de sécuriser les abords du bâtiment, ce qui laissera le temps de la réflexion pour des phasages de réparation, selon les capacités budgétaires. Il paraît faisable de protéger le passage qui conduit à la crypte dans un délai plus ou moins bref, ce qui permettrait, si la paroisse le désire, d'assurer le culte en semaine. Pour ce qui est de l'église, il nous est fortement conseillé d'en interdire l'accès pour une durée plutôt longue. Des solutions seront travaillées pour une éventuelle ouverture partielle, mais il est trop prématuré d'avancer quoi que ce soit, d'autant que nous n'avons pas encore reçu les estimations chiffrées. Ce sera certainement un gros dossier des années à venir.

Bon début d'année à tous et que vos projets se réalisent selon vos souhaits.

—

**RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE**

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 14 janvier, 16 membres étaient présents et 6 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

FINANCES

Tarifs

Le Conseil Municipal valide :

- La reconduction des tarifs 2019 sur l'année 2020 pour
 - Les photocopies
 - Les concessions au cimetière
 - Les travaux de busage
 - Les bons naissances
 - Les droits de stationnement
- La reconduction des tarifs 2020 sur l'année 2021 pour
 - La location de l'ensemble des salles communales
Les conditions d'utilisation restent inchangées
- Le tarif horaire de 10 € pour la location de la petite salle de la Prée et de la salle des Tilleuls dans le cadre de créneaux inférieurs à une demi-journée
- Le tarif horaire de 10 € pour la location de la salle des Vendanges le samedi après-midi et le dimanche toute la journée

Locations de salle

Le Conseil valide le remboursement de la caution de 276 € à l'Etoile Mouzillonnaise Gymnastique suite à l'annulation du championnat des sports adaptés le 3 et 4 avril prochain

Locations de locaux

- Le conseil valide l'augmentation du loyer au 1^{er} janvier 2020 pour le 2 bis, route de Nantes et le porte à 474.43 €
- Le conseil accepte la signature d'un bail précaire à compter du 1^{er} mars 2020 avec Mr CHENU, gérant de la société « Maison et Services » au 7, rue Clément Guilbaud dans le centre Mathilde Sauvion moyennant un loyer mensuel de 340€ charges comprises.

PERSONNEL COMMUNAL

Contrats d'assurances des risques statutaires

Le Conseil valide le fait de confier au Centre de Gestion la négociation de cette assurance pour le personnel affilié ou non à la CNRACL.

Régime indemnitaire IFSE

Ce régime existe depuis plusieurs années. Pour tenir compte de l'évolution professionnelle du personnel, le Conseil valide

- la création d'une nouvelle catégorie dans la filière technique pour les agents de maîtrise
- l'alignement des plafonds mensuels sur ceux de la fonction publique d'Etat

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document du PLU qui présente d'une manière globale et cohérente le projet d'aménagement de la Commune pour les prochaines années. Il définit les objectifs d'aménagement et d'urbanisme retenus pour l'ensemble du territoire.

Au regard de l'avancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune, le PADD est modifié dans sa partie « modérer la consommation d'espaces ». La modification consiste principalement à reformuler un paragraphe sur la consommation d'espaces à venir et l'enveloppe foncière en extension, en cohérence avec les prescriptions du SCoT

Le Conseil prend acte de la tenue du débat.

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.



État-civil

**DÉCEMBRE 2019
JANVIER 2020**

NAISSANCES

- Maria DE ARANTES E OLIVEIRA MONTEIRO JAILLET
née le 17 décembre 2 le Pin
- Gaby VOYEAU
né le 19 décembre 7 la Barre
- Cléo LE BELLEC
née le 27 décembre .. 1 bis rue des Violettes
- Elias LE BELLEC
né le 27 décembre 1 bis rue des Violettes
- Loïs LE BELLEC
née le 27 décembre .. 1 bis rue des Violettes
- Arthur GODARD
né le 2 janvier 2 Beauregard
- Éden SCHROETTER
né le 5 janvier 17 rue Saint Vincent
- Zoé BONHOMME
née le 14 janvier 23 rue des Marguerites

DÉCÈS

- Françoise JOLY
le 13 janvier 4 la Grange

Publication en accord avec les familles.

Elections MUNICIPALES

► INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

Pour voter vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune. Vous avez jusqu'au 7 février pour le faire. Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter.

Si vous avez déménagé sur la commune, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès du service élection de la mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de votre nouveau domicile.

Les inscriptions se font sur le site service-public.fr ou directement en mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

► COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES BIEN INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE MOUZILLON ?

Depuis 2019, le ministère de l'intérieur a mis en place un nouveau téléservice à l'attention de tous les électeurs : la téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE).

Ce nouveau service vous permet de vérifier votre commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrits pour voter. La vérification se fait sur le site du service-public.fr

► VOTER PAR PROCURATION

Si vous êtes absent lors des élections Européennes du 26 mai, pensez au vote par procuration.



Pour cela, choisissez votre mandataire (personne inscrite sur la liste électorale de Mouzillon et qui votera à votre place), attention cette personne doit être avertie par vos soins et ne peut prendre en charge qu'une seule procuration par élection.

Allez à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile/lieu de travail munis de votre pièce d'identité ainsi que du nom, prénom, adresse et date de naissance de votre mandataire.

Vous avez la possibilité de remplir le formulaire sur place ou en ligne sur service-public.fr

La procuration doit nous parvenir le plus tôt possible avant l'élection. Les personnes concernées doivent donc impérativement anticiper les délais d'acheminement et de traitement de leurs demandes.

Le jour des élections, votre mandataire devra se rendre à votre bureau de vote et de se présenter, en votre nom, sa propre pièce d'identité.

► RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous recherchons des assesseurs pour la tenue des bureaux de vote et de scrutateurs pour le dépouillement notamment lors du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars.

Si vous souhaitez être assesseur et/ou scrutateur lors de ces élections, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de Lara au secrétariat de la Mairie.

Permanence

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame LUQUIAU et Monsieur BERTIN, Conseillers départementaux, organisent des permanences sur le canton de Vallet pour l'année 2020 sur le créneau horaire identique 09h-10h aux dates suivantes :

24/01 : salle des commissions en mairie du Loroux-Bottereau

05/03 : salle n° 116 au 1^{er} étage en mairie de Vallet

02/04 : salle Saunier située 2 rue des Heurthauds à Saint-Julien-de-Concelles

18/05 : salle des commissions en mairie du Loroux-Bottereau

03/07 : salle n° 116 au 1^{er} étage en mairie de Vallet

01/09 : salle Saunier située 2 rue des Heurthauds à Saint-Julien-de-Concelles

15/10 : salle des commissions en mairie du Loroux-Bottereau

03/12 : salle n° 116 au 1^{er} étage en mairie de Vallet



Soirée théâtre LE VENDREDI 7 FÉVRIER

“ La compagnie du pommier présente
« Pourvu que ça dure ».

Sport Mouzillon Séniors est une association qui propose des activités physiques adaptées aux capacités de chacun à partir de 50 ans. Les séances proposées se déroulent dans un esprit de rencontre, d'échange et de convivialité. C'est donc dans cet esprit qu'elle vous convie à une soirée théâtre le vendredi 7 février à 20h30 salle Raphaël Hardy. Les bénéficiaires aideront cette toute nouvelle association pour financer l'achat de matériel. ”

Cette comédie désopilante a été créée aux Sables d'Olonne par Joël Bonnemaison.

L'histoire...

Devenu Empereur des Français, Napoléon décide, le 5 prairial de l'An XII (25 mai 1804) que le chef-lieu de la Vendée serait déplacé de Fontenay le Comte à la Roche sur Yon.

Du coup la Roche sur Yon, devenait « Napoléon Vendée » dans l'indifférence des Yonnais, et la colère des Fontenaisiens.



Venu sur place, l'Empereur fut prévenu qu'un attentat se tramait contre lui.

Mais lorsqu'on arrêta « le terroriste » au lieu de machines infernales attendues, ce furent des machinations inattendues que l'Empereur et sa suite découvrirent... Ils n'étaient pas au bout de leurs surprises.

Cette comédie d'humour grinçant, caustique et parfois féroce ou Laetitia, la mère de Napoléon surprend toute la cour.

Concours de belote ORGANISÉ PAR L'ETOILE MOUZILLONNAISE FOOTBALL VÉTÉRANS

L'Etoile Mouzillonnaise Football organise son concours de belote sans annonce le samedi 8 février à la salle des Tilleuls à 14h.

Les inscriptions sont possibles sur <http://bit.ly/BeloteEMF2020> ou sur place à partir de 13h30 : 14 € d'engagement par équipe.

Concours ouvert à tous.

Lots de viande pour toutes les équipes, un lot supplémentaire pour la première équipe féminine.

Bar, grillades, pâtisseries.

➤ Renseignements Sébastien Godard
06 19 87 09 93.



Enfance JEUNESSE

▶▶ RÉSERVE TA DATE !

Pour le carnaval des familles qui se déroulera le vendredi 6 mars, en fin d'après-midi.

Plus d'informations à venir, en attendant prépare ton déguisement...

Atelier découverte de la sophrologie QUE POUR LES PARENTS !

La mairie de Mouzillon dans le cadre du dispositif Réaap (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) vous propose un atelier sophrologie Que pour les parents. Venez découvrir avec Solenn Hamon, Sophrologue praticienne ce qu'est la sophrologie le samedi 8 février. L'atelier de 2h30 vous permettra d'avoir de la théorie et de la mise en pratique.

Deux horaires vous sont proposés :
9h30-12h30 ou 14h30-17h30.

Si vous avez un problème pour faire garder vos enfants (enfants scolarisés), une animatrice Bafa sera là pour les occuper tout au long de l'atelier.

Venez prendre soin de vous, pour prendre soin des autres ensuite !



▶ Inscription obligatoire pour les ateliers et le service de garde d'enfants, par mail : accueildeloisirs@mairie-mouzillon.fr ou 06 31 50 56 64.

Communication GROUPE DE PAROLE PARENTS D'ADOS

Vous êtes **parents d'adolescents** et vous souhaitez échanger avec d'autres parents ? Un **groupe de parole** se met en place. Plusieurs dates seront proposées tout au long de l'année 2020 sur les Communautés de Communes Sèvre et Loire et Clisson.

La première aura lieu **le 13 février à 20h au Foyer** animé par des animateurs du service jeunesse de Mouzillon.

Rendez-vous à 20h (sous la mairie)

Gratuit et sans inscription

Ce projet est à l'initiative de la Caf de Loire-Atlantique et du département. Elle est portée sur le vignoble Nantais par les Communautés de Communes de Sèvre et Loire et de Clisson et animé par un ensemble de professionnels de la jeunesse.

Après-midi JEUX

Comme chaque année, L'Association des Parents d'Elèves de la Sanguèze organise son **Après-midi Jeux**.

Une belle occasion de venir jouer en famille et partager un moment convivial avec d'autres parents !

Rendez-vous le dimanche 8 mars de 14h à 18h à la salle Raphaël Hardy.

Venez nombreux !



Après-midi TOC

Le comité des fêtes organise le dimanche 23 février un **après-midi TOC**.

Cette manifestation se déroulera salle des Tilleuls à partir de 15h et se terminera à 18h.

L'entrée est gratuite, l'ambiance est familiale tout esprit de compétition est prosaïque, ce jeu peut être pratiqué par toutes les générations : enfants, parents, grands-parents.

Le jeu est stratégique, il se joue avec un plateau, des pions et des cartes.

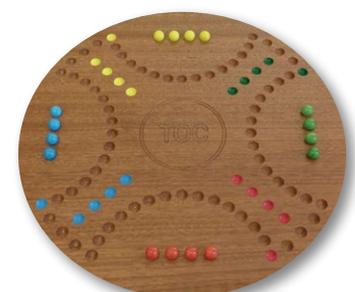
Venez en famille, entre amis, pour ceux qui ne connaissent pas n'hésitez pas vous serez initiés.

Le nombre de places étant limité nous vous demandons de vous inscrire :

▶ Contact et renseignements

06 99 47 49 21

goineau.camille44190@gmail.com



Inscriptions ÉCOLE SAINT-JOSEPH

De la TPS au CP - 9, rue des Rosiers
Du CE1 au CM2 - 26, rue de l'Evêché

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) sont invités à le faire dès à présent.

La directrice peut recevoir les familles **sur rendez-vous** le soir après la classe ou **le jeudi** toute la journée.

Peuvent être inscrits en petite section les enfants **nés en 2017**, en toute petite section les enfants **nés en 2018**.

Inscription des enfants de MS au CM2 également possible.



➤ Contact 02 40 33 96 84
(N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur)
ecole.stjoseph.mouzillon@gmail.com

Réseau DES BIBLIOTHÈQUES

VOYAGE EN ARGENTINE

En février et mars, partez avec Anne Brisse pour l'Argentine !

Anne Brisse aime à vagabonder à travers le monde et s'arrêter çà et là pour réaliser sur le vif des carnets de voyage.

En écho au projet des jeunes de Mouzillon, elle évoquera son périple dans le nord de l'Argentine en août 2017.

Vendredi 6 mars à 20h, bibliothèque de Mouzillon. Public ado-adultes

Ses carnets de voyage seront exposés à la bibliothèque **du 26 février au 15 mars**.

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs d'inscription au réseau des bibliothèques (pour la famille, pour 12 mois).

Gratuit pour les nouveaux arrivants sur présentation d'un bon cadeau à retirer en mairie.

15 € pour les résidents de la Communauté de communes

25 € pour les non-résidents.

Horaires :

- Lundi, Mercredi et Jeudi de 16 à 18h
- Samedi et dimanche, de 10h30 à 12h

➤ Contact Réseau des bibliothèques 02 40 33 91 84
bibliotheques@cc-sevreloire.fr - www.bibliotheques.cc-sevreloire.fr



Merci les Mouzillonnais... GRÂCE À VOUS DES VIES ONT ÉTÉ SAUVÉES !!!

Début janvier nous avons livré 3 palettes de bouchons en liège ou synthétique. Ils seront recyclés en plaques d'isolation, dessous de plat... Cette récupération permet de récolter des fonds pour lutter contre le cancer en aidant la recherche.

En 2015, au niveau du département, 10000 euros ont été remis directement aux chercheurs et responsables d'une des unités du centre de recherche en cancérologie de Nantes-Angers.

Nous sommes tous touchés de près ou de loin par le cancer... Pensez à trier vos bouchons et à les déposer rue Emile Bouanchaud devant les anciens chais des frères Cheneau en face du N°5. Faites-le savoir autour de vous.

Merci aux négociants en vin, aux viticulteurs et aux particuliers qui prennent de leur temps pour cette belle action. En cas de quantité importante à déposer téléphoner au 02 40 36 41 11 ou 02 40 36 22 82.



Dès 60 ans, adoptez les bons réflexes AVEC LES ATELIERS VITALITÉ

D'après une récente étude, 6 français sur 10 se disent inquiets par le vieillissement mais après 70 % d'entre eux ne l'anticipent pas (Ifop-Synerpa 2017).

Il est pourtant possible d'agir dans plusieurs domaines pour préserver son capital santé, et mieux appréhender les changements liés à l'avancée en âge.

Dans le cadre de ses actions prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique – Vendée met en place un cycle de 6 ateliers Vitalité sur la commune de Saint Julien de Concelles en partenariat avec le CLIC Atout'Age.

A travers des thèmes comme la place des seniors dans la société, la nutrition, le bien-être ou le logement, ces ateliers nous invitent à questionner nos représentations et à identifier les points clés à prendre en compte pour préparer son vieillissement afin de rester acteur de son bien être et de sa santé.

En pratique : Une réunion de présentation des ateliers, gratuite et ouverte à tous, est prévue le jeudi 6 février à 10h à la salle Saunier, 2 rue des Heurthauds à Saint Julien de Concelles. Les inscriptions aux ateliers se feront à l'issue de la réunion.

Toute personne à partir de 60 ans, peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.

Le cycle d'ateliers débutera le jeudi 5 mars à Saint Julien de Concelles.

Tarif : 20€ pour l'ensemble du cycle.

➤ Contact Pôle Prévention MSA
02 40 41 30 48



Comité de Jumelage LOIRE-DIVATTE

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 19 février à 20h, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau, avec notamment les inscriptions pour le voyage en Allemagne, l'accueil de familles anglaises et les échanges de jeunes Allemands, Roumains et Français.

Nous recherchons également de nouveaux membres prêts à s'investir.

➤ Contact 06 81 41 33 47
jumelage.loiredivatte@gmail.com



Vous êtes travailleur indépendant ?

LES INTERLOCUTEURS POUR VOTRE PROTECTION SOCIALE CHANGENT

Depuis le 1^{er} janvier et d'ici la fin du mois de février 2020, le régime de Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI) prendra fin. Comme la majorité des assurés en France, les travailleurs indépendants seront donc rattachés au régime général de la Sécurité sociale.

Si vous êtes concerné(e), sachez que vos interlocuteurs deviennent :

- **L'Assurance Maladie pour votre santé (CPAM).** La caisse d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence se chargera de vos frais de santé dès votre rattachement (qui vous sera notifié, par courrier ou courriel, entre le 20 janvier et le 17 février 2020).
- **L'Assurance Retraite pour votre retraite (Carsat).** Depuis le 1^{er} janvier, votre interlocuteur pour votre retraite devient la caisse d'assurance retraite de votre lieu de résidence.
- **L'URSSAF pour vos cotisations.** Depuis début 2020, vous continuez à cotiser auprès de l'URSSAF de votre région.

Ce transfert est automatique. Vous conservez l'ensemble de votre protection sociale et de vos droits actuels. **Vous bénéficiez des mêmes offres de service que les travailleurs salariés**, auxquelles s'ajouteront des services spécifiques à votre statut d'indépendant.

➤ **POUR EN SAVOIR PLUS :**

Retrouvez tous vos nouveaux contacts (sites web, téléphone) ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes sur votre changement sur www.secu-independants.fr



Recrutons aide-soignant-e



LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD) RECHERCHE PLUSIEURS AIDE-SOIGNANT-E-S POUR RENFORCER SON ÉQUIPE.

VOUS APPRÉCIEZ PARTICULIÈREMENT L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ? VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI D'AIDE SOIGNANT-E PROCHE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE ? VOUS POSSÉDEZ LE PERMIS B ?

La Communauté de communes Sèvre & Loire recrute plusieurs aide-soignant-e-s, postulez auprès du service ressources humaines en envoyant cv et lettre de motivation à rh@cc-sevreloire.fr

- Si vous êtes de nature chaleureuse et bienveillante, que vous aimez aider les autres.
- Si vous souhaitez conjuguer vie personnelle et vie professionnelle en disposant de 3 week-ends par mois.

REJOIGNEZ-NOUS, CE JOB EST FAIT POUR VOUS !

- Vous intervenirez au domicile des personnes aidées sur les communes de Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau et Saint-Julien-de-Concelles.
- Vous réaliserez des soins à domicile : toilette, habillage, surveillance, aide à la mobilisation...

► **Votre candidature (cv et lettre de motivation) à adresser par mail à M. le président, service ressources humaines - rh@cc-sevreloire.fr**

EN SAVOIR PLUS SUR LE RECRUTEMENT D'AIDE SOIGNANT-E EN SEVRE & LOIRE

- Poste à pourvoir rapidement au sein du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sur le territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire
- Poste en CDD d'un an
- Poste à 0,7 équivalent temps plein
- 3 week-ends libres par mois (1 week-end sur 4 travaillé)
- Diplôme d'aide-soignant-e
- Permis B indispensable

VOS MISSIONS EN DÉTAILS

- Assurer des soins de nursing, aider à l'habillage et au déshabillage, aider aux transferts
- Surveiller l'état cutané, l'élimination, l'hydratation, l'observance du traitement de la personne
- Avoir un rôle de prévention et de stimulation auprès des personnes
- Assurer des transmissions écrites et orales
- Discerner le caractère urgent d'une situation afin d'alerter les IDE ou le médecin
- Entretien du matériel utilisé et s'assurer du bon fonctionnement du matériel médical
- Accueillir et accompagner les stagiaires et les remplaçants
- Assurer des soins de confort
- Savoir adapter les soins à l'état de la personne
- Avoir de l'empathie
- Établir une relation de confiance
- Transmettre aux IDE les demandes et questionnements des proches

NAIADOLIS
FERMETURE DU 27/01 AU 31/05
INFOS SUR PISCINE.CC-SEVRELOIRE.FR

INFOS TRAVAUX & MARCHÉS PUBLICS

TRAVAUX EN JANVIER À NAIADOLIS TRAVAUX EN JUIN À DIVAQUATIC

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE POSSÈDE DEUX ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES L'UN AU LOROUX BOTTEREAU, L'AUTRE À VALLET. EN 2020, DE GROS TRAVAUX SONT PRÉVUS DANS LES DEUX PISCINES POUR VOUS OFFRIR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICES.

Tout a été pensé pour que les deux opérations se succèdent afin de maintenir un équipement ouvert aux usagers afin qu'ils puissent continuer à se baigner.



DU 27 JANVIER AU 31 MAI, FERMETURE DE LA PISCINE NAIADOLIS À VALLET

Fin janvier 2020, les travaux ont débuté à Naïadolis et la fermeture est prévue jusqu'à fin mai 2020. Durant cette période, les baigneurs habitués de Naïadolis peuvent se rendre à la Piscine Divaquatic pour y nager. A la réouverture de la piscine intercommunale à Vallet, ce sera au tour de celle du Loroux-Bottereau de faire peau neuve, puisqu'y débiteront aussi de gros travaux avec notamment la construction d'un bassin nordique.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer le confort des usagers du service et de proposer une offre de service plus adaptée au public.

CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DIVAQUATIC AU LOROUX-BOTTEREAU

La communauté de communes a lancé une consultation en janvier pour la rénovation de la Piscine Divaquatic, située au Loroux-Bottereau. Des travaux d'extension y sont aussi prévus, ainsi que la transformation du bassin extérieur en bassin nordique. L'opération est divisée en 20 lots : fondation-gros œuvres, isolation-bardage, peinture, carrelage-faïence, menuiseries, traitement d'eau, équipements des bassins, équipements des vestiaires.

MARCHÉS PUBLICS

Vous pouvez retrouver l'intégralité des marchés publics de la Communauté de communes Sèvre & Loire en accédant à la plateforme marchés publics : <https://cc-sevreloire.e-marchespublics.com> ou directement sur le site institutionnel de la Communauté de communes à interco.cc-sevreloire.fr, rubrique collaborer / Travaillons ensemble.

N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement et vous tenir informés des opérations menées en Sèvre & Loire. En 2019, ce sont 35 marchés qui ont été initiés et passés par la CCSL pour une valeur totale d'environ 14 millions d'euros.

➤ RENSEIGNEMENTS :

Piscines : 02 40 33 80 80
piscines@cc-sevreloire.fr / piscine.cc-sevreloire.fr

Marchés publics Sèvre & Loire :
marchespublics@cc-sevreloire.fr
interco.cc-sevreloire.fr : Rubrique Collaborer / Travaillons ensemble



À vos agendas
....

* 1^{ER} FÉVRIER

Repair'café,
de 9h30 à 12h,
salle des Tilleuls

Collecte papier, APEL,
de 11h à 12h, village de
Chaintré

Boom, Amicale Laïque,
salle Raphaël Hardy

* 2 FÉVRIER

Randonnée pédestre à la
Renaudière, Vert à pied,
14h, rendez-vous sur la place
de la Vendée

* 7 FÉVRIER

Soirée théâtre «*Pourvu que ça
dure*» Sport Mouzillon Séniors
20h30 salle Raphaël Hardy



* 8 FÉVRIER

Concours de belote, Etoile
Mouzillonnaise Football vétéran,
14h, salle des Tilleuls

Atelier sophrologie parents,
service Enfance Jeunesse,
9h30 et 14h30, Accueil de
Loisirs

* 10 FÉVRIER

Conférence «*L'hydrogène à
l'origine de l'univers et peut-être
avenir de l'humanité*»,
Université permanente,
14h30, cinéma le Cep à Vallet

* 11 FÉVRIER

Conseil Municipal, Municipalité,
20h30, salle du Conseil

* 13 FÉVRIER

Groupe de parole parents
d'ados, service jeunesse
20h, Foyer ados place de la
Vendée



DECEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS



* 20 FÉVRIER

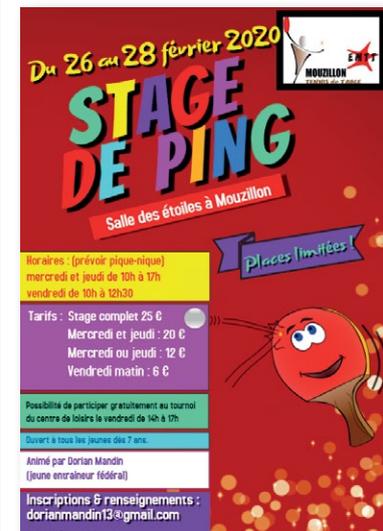
Réunion mensuelle, V.I.S.A.,
20h, salle Santo Amaro,
La Chapelle-Heulin

* 23 FÉVRIER

Après-midi Toc,
comité des fêtes,
15h, salle des Tilleuls

* 26 AU 28 FÉVRIER

Stage de ping pong,
Etoile Mouzillonnaise
de tennis de table,
Salle des Etoiles



* 26 FÉVRIER AU 15 MARS

Carnet de voyage en Argentine,
Bibliothèque

MANIFESTATION
À VENIR

7 MARS,
Concours des vins